



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2004-2005)
LE 24 AOÛT 2004**

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Linda Crevier, présidente du comité exécutif.

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 24 AOÛT 2004 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LINDA CREVIER ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (2), Marie-Louise Kerneïs (7), Claudette Labre-Do (13), et Diane Soucy (4)

M. Jean-Pierre Bélair (09)

Tous commissaires formant quorum

ET :

M^{mes} Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents, niveau primaire
Deborah Verge, commissaire représentante du comité de parents, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines
Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
MM. Maurice Brossard, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Gilles Presseault, secrétaire général

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2004.

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 Adjudication des contrats de transport de type berline ou familial

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes : vérification

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 École Félix-Leclerc : Réfection du toit de l'appentis – Appel d'offres AO-006-033-04

C.E.-02497-08-04



No de résolution
ou annotation

- 11.02 École Sainte-Clotilde : Enlèvement de flochage d'amiante et reconstruction de plafonds – Appel d'offres AO-002-073-04
- 11.03 École Jacques-Leber : Réfection d'un toit élastomère – Appel d'offres AO-001-030-04
- 11.04 École Saint-Marc : Réfection partielle de toiture – Appel d'offres AO-014-014-03
- 11.05 Centre l'Accore : Réaménagement extérieur – Appel d'offres AO-004-087-04
- 11.06 École Gabrielle-Roy : Laboratoire de sciences
- 11.07 École Louis-Philippe-Paré : Ventilation du bloc D – Achat d'un ventilateur
- 11.08 École Louis-Philippe-Paré : Contrôle de ventilation du bloc D

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

1. Entente avec le Collège Héritage

Suivi en septembre 2004.

2. Achats pour le Mali

Suivi en septembre 2004.

3. Comptes à payer

M. Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, fournit les renseignements demandés.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2004

C.E.-02498-08-04

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 15 juin 2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02499-08-04

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que le procès-verbal de la séance du 15 juin 2004 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL

Monsieur Denis Hudon, coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

C.E.-02500-08-04

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Yvon Messier

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à « **MONSIEUR YVON MESSIER** » au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre.



Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02501-08-04

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Madame Louise Richard

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **MADAME LOUISE RICHARD** » au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02502-08-04

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Transport Francine Rivard

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **TRANSPORT FRANCINE RIVARD** » au tarif de un dollar et six centièmes (1,06 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02503-08-04

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Claude Landry & Fils Ltée

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à « **CLAUDE LANDRY & FILS LTÉE** » au tarif de un dollar et sept centièmes (1,07 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02504-08-04

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Réal Boyer

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à « **MONSIEUR RÉAL BOYER** » au tarif de un dollar et huit centièmes (1,08 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE
OU FAMILIAL – Service de transport Yves Oligny inc.**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **SERVICE DE TRANSPORT YVES OLIGNY INC.** » au tarif de un dollar et sept centièmes (1,07 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02506-08-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE
OU FAMILIAL – Scober**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à « **SCOBER** » au tarif de un dollar et huit centièmes (1,08 \$) le kilomètre plus treize dollars et vingt-cinq centièmes (13,25 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02507-08-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE
OU FAMILIAL – Monsieur Sébastien Crête**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type berline à « **MONSIEUR SÉBASTIEN CRÊTE** » au tarif de un dollar et cinq centièmes (1,05 \$) le kilomètre plus douze dollars et cinquante centièmes (12,50 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02508-08-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE
OU FAMILIAL – Monsieur Daniel Toupin**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type familial à « **MONSIEUR DANIEL TOUPIN** » au tarif de un dollar et huit centièmes (1,08 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.E.-02509-08-04

No de résolution
ou annotation

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE
OU FAMILIAL – Monsieur Denis Boileau**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type berline à « **MONSIEUR DENIS BOILEAU** » au tarif de un dollar et huit centièmes (1,08 \$) le kilomètre plus douze dollars et cinquante centièmes (12,50 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02510-08-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE
OU FAMILIAL – Monsieur Roger Bélanger**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **MONSIEUR ROGER BÉLANGER** » au tarif de un dollar et sept centièmes (1,07 \$) le kilomètre plus quatre dollars et vingt-cinq centièmes (4,25) par voyage.

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à « **MONSIEUR ROGER BÉLANGER** » au tarif de un dollar et treize centièmes (1,13 \$) le kilomètre plus quatre dollars et vingt-cinq centièmes (4,25) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02511-08-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE
OU FAMILIAL – Monsieur Roger D'Amour**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** » au tarif de un dollar et neuf centièmes (1,09 \$) le kilomètre plus deux dollars (2,00) par voyage.

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** » au tarif de quatre-vingt dix-neuf centièmes de dollar (0,99 \$) le kilomètre plus treize dollars (13,00 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02512-08-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE
OU FAMILIAL – Bus-Sco inc.**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de

Formules Municipales St-Hubert (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA 786)



No de résolution
ou annotation

type familial à « **BUS-SCO INC.** » au tarif de un dollar et sept centièmes (1,07 \$) le kilomètre plus douze dollars et cinquante centièmes (12,50 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à « **BUS-SCO INC.** » au tarif de un dollar et sept centièmes (1,07 \$) le kilomètre

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02513-08-04

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Autobus Brosseau & Fils Ltée

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à « **AUTOBUS BROUSSEAU & FILS LTÉE** » au tarif de un dollar et six centièmes (1,06 \$) le kilomètre.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à « **AUTOBUS BROUSSEAU & FILS LTÉE** » au tarif de un dollar et quatorze centièmes (1,14 \$) le kilomètre plus quatre dollars et vingt-cinq centièmes (4,25) par voyage.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02514-08-04

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Routiers S.E.N.C.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **LES ROUTIERS S.E.N.C.** » au tarif de un dollar et cinq centièmes (1,05 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02515-08-04

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Autobus Dufresne inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à « **AUTOBUS DUFRESNE INC.** » au tarif de un dollar et sept centièmes (1,07 \$) le kilomètre plus douze dollars et cinquante centièmes (12,50 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE
OU FAMILIAL – Cardinal Taxi (1998) Enr.**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour sept (7) véhicules de type familial à « **CARDINAL TAXI (1998) ENR.** » au tarif de un dollar et huit centièmes (1,08 \$) le kilomètre.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes à la firme « **CARDINAL TAXI (1998) ENR.** » au tarif de un dollar et dix-huit centièmes (1,18 \$) le kilomètre plus neuf dollars et cinquante centièmes (9,50) par voyage.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type berline à « **CARDINAL TAXI (1998) ENR.** » au montant de soixante-dix dollars (70,00 \$) par jour pour chaque véhicule, auquel s'ajoute un tarif de cinquante centièmes de dollar (0,50 \$) le kilomètre. Si le kilométrage est supérieur à 100 kilomètres/par jour/véhicule, le montant devient 1,00 \$ le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02517-08-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE
OU FAMILIAL – 9072-0103 Québec inc.**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type familial à « **9072-0103 QUÉBEC INC.** » au tarif de un dollar et huit centièmes (1,08 \$) le kilomètre plus douze dollars et cinquante centièmes (12,50 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type familial à « **9072-0103 QUÉBEC INC.** » au tarif de un dollar et huit centièmes (1,08 \$) le kilomètre.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02518-08-04

**ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE
OU FAMILIAL – Les transports Mario Burgoyne**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour quatre (4) véhicules de type familial à « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** » au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre plus douze dollars et cinquante centièmes (12,50 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour trois (3) véhicules de type berline à « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** » au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre plus douze dollars et



No de résolution
ou annotation

cinquante centièmes (12,50 \$) par jour pour chaque véhicule requis aux fins de transporter des élèves sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline à « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** » au tarif de un dollar et deux centièmes (1,02 \$) le kilomètre

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02519-08-04

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Monsieur Roger Deneault

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter une chaise roulante, à **MONSIEUR ROGER DENEULT**, au tarif de soixante-treize dollars (73,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves et de kilomètres.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02520-08-04

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Transports Mario Burgoyne

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter une chaise roulante à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école Pierre-Bédard et l'école Louis-Philippe-Paré (2 élèves) au tarif de quatre-vingt-sept dollars et cinquante centièmes (87,50 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02521-08-04

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT D'UN VÉHICULE DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – 9072-0103 Québec Inc.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter des chaises roulantes à la firme **9072-0103 Québec Inc.**, pour desservir l'école Peter Hall (Campus-St-Victor - 3 élèves) au tarif de cent trente-cinq dollars (135,00 \$) par voyage.



No de résolution
ou annotation

C.E.-02522-08-04

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Transports Mario Burgoyne

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter une chaise roulante à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école Marie-Rivier (1 élève) au tarif de cinquante-cinq dollars (55,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADJUDICATION DES CONTRATS DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE OU FAMILIAL – Les Transports Mario Burgoyne

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2004-2005, un contrat de transport pour un (1) véhicule de type familial agencé pour transporter une chaise roulante à la firme « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** », pour desservir l'école Fernand-Seguin (1 élève) au tarif de cinquante dollars (50,00 \$) par voyage.

Que la direction générale soit autorisée à ajuster ce contrat d'un montant ne dépassant pas vingt dollars (20,00 \$) par voyage, en cas de modifications du nombre d'élèves.

Que la présidente du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES : VÉRIFICATION

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, répond aux questions qui lui ont été posées antérieurement.

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 9 juin 2004 et se terminant le 17 août 2004 est soumise aux membres du comité exécutif pour fins de vérification.

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 ÉCOLE FÉLIX-LECLERC : RÉFECTION DU TOIT DE L'APPENTIS – APPEL D'OFFRES AO-006-033-04 – OCTROI DE CONTRAT

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

C.E.-02524-08-04



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,
de retenir les services de **LES ENTREPRISES CHATEL INC.** pour la
réfection du toit de l'appentis à l'école Félix-Leclerc au coût de 29 900,00 \$,
montant hors taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02525-08-04

**11.02 ÉCOLE SAINTE-CLOTILDE : ENLÈVEMENT DE FLOCAGE D'AMIANTE
ET RECONSTRUCTION DE PLAFONDS – APPEL D'OFFRES AO-002-
073-04 – OCTROI DE CONTRAT**

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles,
présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,
de retenir les services de **AMIANTE SPEC INC.** pour l'enlèvement de
flocage d'amiante et la reconstruction de plafonds à l'école Sainte-Clotilde
au coût de 221 423,13 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02526-08-04

**11.03 ÉCOLE JACQUES-LEBER : RÉFECTION D'UN TOIT ÉLASTOMÈRE –
APPEL D'OFFRES AO-001-030-04 – OCTROI DE CONTRAT**

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles,
présente le dossier. Il répond à une question.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-do, commissaire,

de retenir les services de **LES ENTREPRISES CHATEL INC.** pour la
réfection d'un toit élastomère à l'école Jacques-Leber au coût de
76 400,00 \$, montant hors taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**11.04 ÉCOLE SAINT-MARC : RÉFECTION PARTIELLE DE TOITURE – APPEL
D'OFFRES AO-014-014-03 – OCTROI DE CONTRAT**

Cette résolution a déjà été adoptée lors du comité exécutif du 15 juin 2004
et porte la résolution # C.E.-02492-06-04.

C.E.-02527-08-04

**11.05 CENTRE L'ACCORE : RÉAMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR – APPEL
D'OFFRES AO-004-087-04 – OCTROI DE CONTRAT**

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles,
présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

de retenir les services de **LES PAVAGES M.C.M. INC.** pour le
réaménagement extérieur au centre l'Accore au coût de 82 783,49 \$, taxes
incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02528-08-04

**11.06 ÉCOLE GABRIELLE-ROY : LABORATOIRE DE SCIENCES – APPEL
D'OFFRES AO-011-042-04 – OCTROI DE CONTRAT**

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles,
présente le dossier. Il répond à une question.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

de retenir les services de **CONSTRUCTIONS FRA-BER (T)** pour
l'aménagement d'un laboratoire de sciences à l'école Gabrielle-Roy au coût
de 49 418,00 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.E.-02529-08-04

No de résolution
ou annotation

11.07 ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ : VENTILATION DU BLOC D – ACHAT D'UN VENTILATEUR – OCTROI DE CONTRAT

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à une question et Madame Susan Tremblay, directrice générale, explique sommairement le processus budgétaire.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

de procéder à l'achat d'un ventilateur pour le remplacement du système de ventilation du bloc D à la firme **EXCEL CLIMATISATION** à l'école Louis-Philippe-Paré pour sa manutention, la mise en route et la garantie. La compagnie **EXCEL CLIMATISATION** est allé en appel d'offres et a retenu les services de la compagnie **ENGINEERED AIR**, le plus bas soumissionnaire au coût de 82 184,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02530-08-04

11.08 ÉCOLE LOUIS-PHILIPPE-PARÉ : CONTRÔLE DE VENTILATION DU BLOC D – OCTROI DE CONTRAT

Monsieur Pierre Gastaldy, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à une question.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

de retenir les services de **DIMAX** pour le service et la main-d'œuvre du contrôle de la ventilation du bloc D à l'école Louis-Philippe-Paré au coût de 39 300,00 \$, montant hors taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 29.

La présente séance régulière est levée.

Présidente de la séance

Secrétaire général

A.14.02
D:\Textes\CE\2004-2005\Procès-verbaux\24 août 2004.doc